

Subventions attribuées par la CUN-CBG aux organisateurs des Grands Evénements en 2024

Disciplines	Championnat de France ou Grand(s) Prix SCC	Subvention forfaitaire attribuée	Forfait d'hébergement et de restauration par sélectionné	Subvention* par sélectionné
Grand Prix SCC de Pistage Français	Grands Prix avec sélection 2 jours de compétition	2 000 €	2 chambres 4 repas	180 €
Championnat de France de Pistage F. H.	Championnat de France	3 000 €	3 chambres 5 repas	250 €
Championnat de France de Pistage Français	Championnat de France	3 000 €	3 chambres 5 repas	250 €
Championnat de France d'I. G. P.	Championnat de France	3 000 €	3 chambres 5 repas	250 €
Grands Prix SCC d'I. G. P. en 1 et 2	Grands Prix avec sélection 2 jours de compétition		2 chambres 4 repas	180 €
Championnat de France de Sauvetage	Championnat de France	3 000 €	3 chambres 5 repas	250 €
Grands Prix SCC de Sauvetage	Grands Prix avec sélection 1 jour de compétition		2 chambres 4 repas	180 €
Championnat de France de Recherche Utilitaire	Championnat de France	3 000 €	3 chambres 5 repas	250 €
Championnat de France d'Obéissance	Championnat de France	3 000 €	Sélectionnés pour le samedi et non retenu pour le dimanche 2 chambres et 4 repas	180 €
			Sélectionnés pour le dimanche 3 chambres et 5 repas	250 €
Grands Prix SCC d'Obéissance en 1 et 2	Grands Prix avec sélection 1 jour de compétition		2 chambres 4 repas	180 €
Grand Prix S C C en Ring	Grand Prix avec sélection 2 jours de compétition	2 000 €	2 chambres 4 repas	180 €
Championnat de France de Mondioring	Championnat de France	3 000 €	3 chambres 5 repas	250 €
Grands Prix SCC de Mondioring en 1 et 2	Grands Prix avec sélection 1 jour de compétition		2 chambres 4 repas	180 €
Championnat de France en Campagne	Championnat de France	3 000 €	3 chambres 5 repas	250 €
Grands Prix SCC de Campagne	Grand Prix avec sélection 2 jours de compétition		2 chambres 4 repas	180 €
Grand Prix SCC de Recherche Utilitaire	Grand Prix avec sélection 2 jours de compétition	2 000 €	2 chambres 4 repas	180 €

* Subvention versée aux organisateurs, ils peuvent verser aux sélectionnés un chèque pour l'hébergement.

Pour tous les Championnats, Coupes et Grands Prix SCC, la CUN-CBG rembourse INTEGRALEMENT aux organisateurs l'ensemble des dépenses : des déplacements, d'hébergement et de restauration : des jurys, du Groupe Travail de la discipline, et des officiels mandatés par la CUN-CBG et la SCC.

Mise à jour du 18 décembre 2023